



PostgreSQLFr
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
2 avril 2009 – Paris

Par courrier électronique

Conformément à l'article 8 des statuts, la Conseil d'Administration a le plaisir de vous inviter à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'Association PostgreSQLFr, qui se tiendra le :

jeudi 2 avril 2009 à 19h00
dans les locaux de la société Dalibo
26 rue Friant 75014 Paris

Cette occasion privilégiée de communication et de dialogue direct nous permettra en toute convivialité de vous informer et de vous rendre compte de l'activité de votre association, mais aussi d'être à votre écoute.

Ordre du jour

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral présenté par le président
4. Rapport financier présenté par le trésorier
5. Résolutions
6. Questions diverses
7. Election des membres du Conseil d'Administration
8. Elections du bureau

Les membres désirant présenter leur candidature doivent se manifester dès maintenant.

Conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts et de l'article 7 du Règlement Intérieur tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition.

En cas d'empêchement, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier, conformément aux dispositions de l'article 8 des statuts, étant précisé qu'aucun membre ne peut cumuler plus de 3 mandats. Par application de l'article 8 des statuts, les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des membres présents ou représentés.

En outre, conformément à l'article 8 des statuts, tout membre de l'association peut adresser au Conseil d'Administration, jusqu'à sept jours avant la date de la réunion, une proposition d'inscription d'un sujet à l'ordre du jour.

Fait à Vesoul, le 19 mars 2009
Le Président